

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

AIDES ET SUBVENTIONS

Le conseil a octroyé six aides à la création culturelle et à l'animation.

ADJUDICATIONS

Le conseil a adjugé les travaux et mandats suivants :

- Dans le cadre des travaux d'aménagement et revitalisation de la Morge :
 - o Le mandat d'ingénieur civil à l'entreprise Holinger SA à Sion.
 - o L'actualisation du logiciel EconoMe 5.1 à l'entreprise Geoformer IGP AG à Brig.
- Les travaux de réaménagement de la rue des Aubépines à l'entreprise Atra SA, à Sion.
- Dans le cadre des travaux du maintien du vignoble en terrasse dans le secteur de Bramois, les prestations du bureau d'aide au Maître de l'Ouvrage (BAMO) spécialiste en installations sanitaires, à l'entreprise Groupt SA, à Bramois.
- Les travaux d'urgence de sécurisation des falaises de la colline de la Chapelle à l'entreprise MTM Maret Sàrl SA, à Martigny

AUTORISATION D'EXPLOITER

Le conseil a délivré :

- A Monsieur Federico Santangelo, domicilié à Sion, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Luigia », Cour de Gare 29, 1950 Sion.
- A Monsieur Massimiliano Di Battista, domicilié à Randogne, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Alaïa Lodge », rue de l'Industrie 2, 1950 Sion.
- A Monsieur Christophe Louis Marcel Oreiller, domicilié à Martigny, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Crêperie chez Flo Flo », Avenue de Tourbillon 28, 1950 Sion.

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS

Le conseil autorise :

1. M. Yoann Schmidt, pour le Carnaval de Sion, à organiser le Carnaval 2023 du jeudi 16 février au lundi 20 février 2023, selon le programme annoncé. Les établissements publics inscrits auprès du Carnaval sont autorisés à exploiter un bar en terrasse jusqu'au mardi 21 février 2023 à minuit ;
2. M. Daniel Dekumbis, pour Dekumbis & Fils Sion, à organiser la Fête foraine / Luna Park 2023 sur la place des Potences, du samedi 4 mars au dimanche 26 mars 2023 (montage dès le week-end du 25-26 février et démontage le lundi et mardi 27 et 28 mars 2023) selon les horaires demandés ;
3. M. Charles Martin, pour Noc event Sàrl, à organiser l'inauguration du nouveau dépôt et la journée portes ouvertes de Noc Event Sàrl le samedi 25 mars 2023 entre 10h00 et 21h00 à la rue des casernes 60 à Sion (centre art de vivre) ;
4. M. Pierre Gillioz, pour l'Association les Riches Heures de Valère, à organiser la saison 2023 de l'Association les Riches Heures de Valère, selon programme ci-après ;

5. Mme Sandrine Jollien, pour le Touring Club Suisse Section Valais, à organiser la traditionnelle course aux œufs à Montorge le dimanche 9 avril 2023 de 09h30 à 12h30 ;
6. Mme Jasmine De Riedmatten, pour l'Artistic gym 13*, à organiser le championnat valaisan de gymnastique aux agrès le samedi 29 et le dimanche 30 avril 2023 entre 07h00 et 19h00 à la salle EPTM de Sion.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal a délivré six autorisations de construire.

AUTORITÉS – CONSEIL GÉNÉRAL

M. le conseiller général Christian Pitteloud (Le Centre) a démissionné du conseil général le 11 janvier 2023. Afin de lui succéder pour le solde de la période législative 2021-2024, le conseil déclare élu M. Edouard Rey, né en 1996 et domicilié à Uvrier.

Municipalité de Sion
Chancellerie